

LE BATHIOLAIN

LETTRE INFO DE LA COMMUNE DE LA BÂTHIE N° 196 - FÉVRIER 2021

L'édito du Maire

Monique ROSSET-LANCHET

L'année écoulée fut particulière à bien des égards, année qui a marqué chacun d'entre nous par cette crise sanitaire qui n'en finit pas.

Mes pensées vont à toutes les familles qui ont connu la maladie, qui ont perdu un proche.

Elles vont aussi aux résidents de l'EHPAD, trop souvent privés des visites de leurs familles, générant un sentiment d'abandon. Les familles ont ressenti avec douleur cette situation. Mes pensées vont également au personnel qui fait de son mieux au cœur de la tourmente avec les moyens mis à sa disposition. Nous allons travailler ensemble pour renouer les liens entre l'EHPAD et la communauté de notre village.

Les entreprises ont été touchées et il va falloir du temps pour qu'elles retrouvent une santé économique. L'impact sur les emplois a entraîné un sentiment d'insécurité et de craintes pour l'avenir, accentuant la précarité pour certaines familles.

Le confinement a parfois exacerbé les comportements et accentué les violences familiales.

Nous avons tous été confrontés à une restriction de nos libertés que les générations d'après-guerre n'avaient jamais connue. Les jeunes l'ont durement ressentie.

Nous avons été appelés à nous interroger sur le sens de notre vie et à réfléchir sur les dérives de notre société.

Mais nous avons, au cœur de cette crise, été témoins d'actions de solidarité qui donnent chaud au cœur et de l'espoir pour l'avenir.

Nous avons plus que jamais besoin de cette attention à l'autre, afin que personne ne soit laissé au bord de la route. Il en va de notre responsabilité individuelle et collective.

Je souhaite à tous, même tardivement, une bonne année 2021, qui soit solidaire et constructive, et qui voit la réalisation de vos projets.

Nouvelles arrivées & Départs



Nathalie AMBROISE, Secrétaire

A la suite du départ fin novembre de Solène CLUZET qui a rejoint le secteur privé, Nathalie AMBROISE est arrivée en mairie pour occuper le poste « accueil, état-civil, élections et communication ».

Originaire de la région marseillaise, Nathalie a commencé sa carrière dans la fonction publique en juillet 1989 dans la commune des Allues. Elle y a exercé durant 30 ans comme agent technique dont 18 ans comme ATSEM. En 2018, dans le cadre d'une reconversion professionnelle, Nathalie a suivi une formation de secrétaire comptable qui a abouti à un diplôme professionnel niveau V.

Après une première expérience de secrétaire de mairie à Rognaix, Nathalie a rejoint l'équipe de La Bâthie le 23 novembre 2020 où elle a tout de suite su mettre en application l'ensemble de ses compétences.



Coralie MARTINANT, Service du personnel

Suite à la mutation en décembre dernier de Christelle GIRARD qui s'occupait des dossiers du personnel, Coralie MARTINANT a été recrutée pour occuper ce poste. Elle a pris ses fonctions dès le 19 janvier.

Auparavant, Coralie MARTINANT a passé quatre années au sein du SIBTAS dont les bureaux se trouvaient au premier étage de La Poste. Elle a ensuite rejoint le service des ressources humaines d'ARLYSÈRE en 2019 en tant que gestionnaire paie et carrière.

La mairie a accueilli avec beaucoup de plaisir ce nouvel agent dont les compétences seront précieuses à l'ensemble des équipes.

Nous leurs souhaitons la bienvenue au sein de leur nouvelle équipe !

Solène CLUZET, arrivée à la mairie de La Bâthie en avril 2017, a pris son poste à l'accueil. Elle a quitté ses fonctions fin novembre 2020 pour suivre une autre voie (disponibilité pour 3 ans).

Christelle GIRARD a pris son poste en 2012. Elle était chargée des ressources humaines. Elle a quitté la mairie pour une mutation dans une autre collectivité savoyarde.

Christine TRUCHET est arrivée à la mairie de La Bâthie en 1982. D'abord affectée à l'accueil, elle a ensuite eu en charge l'urbanisme, les affaires foncières et la gestion du cimetière.

Très au service de la population dans son domaine d'activité, elle était très appréciée de par sa discrétion et son professionnalisme. Elle nous quitte pour une retraite bien méritée.

Nos vœux accompagnent ces 3 agents dans leur nouvelle vie.

Vous trouverez ci-dessous les principales actions entreprises depuis notre prise de fonction.

Suite à la constatation que les contrôles obligatoires n'étaient pas faits depuis plusieurs années sur les aires de jeux et les équipements sportifs, nous avons dû, par arrêté, fermer les équipements et mandater un bureau de contrôle.

Le rapport obtenu a relevé des manquements. Nous avons procédé à l'enlèvement des jeux dangereux et entrepris de résoudre les problèmes.

La rénovation des équipements sera proposée au budget 2021. Il a été demandé au service technique de préparer un dossier de demande de subvention.

Nous avons été confrontés à des problèmes internes d'organisation des services.

La DGS a été absente une bonne partie de l'été. Face à l'absence de direction, il nous a fallu prendre le relais.

Nous avons rencontré chaque service.

Au service administratif, du fait de départs d'agents (retraite, mutation, disponibilité, arrêts de travail), des postes ont été créés (un poste contractuel pour suivre le CCAS - principalement la cuisine centrale où il était nécessaire d'entreprendre un travail de cohésion au sein de l'équipe et la gestion du périscolaire qu'il a fallu réorganiser), un poste intérimaire pour l'accueil, un poste « Ressources Humaines », un poste « Urbanisme ».

L'agent chargé des ressources humaines est parti le 30 novembre 2020 et le nouvel agent a pris ses fonctions le 19 janvier 2021. Le travail de manquera pas. Le document unique est à remettre à jour, de même que le plan de formation.

L'agent chargé de l'urbanisme a cessé ses fonctions le 31 décembre 2020 et le nouvel agent arrivera le 1^{er} mai. Pour absorber la charge de travail, un nouvel agent a été recruté en intérim.

Nous avons lancé un recrutement pour remplacer le DGS, qui prendra sa retraite le 1^{er} mai 2021.

Un agent a été recruté au périscolaire (remplacement d'un départ à la retraite), qui prendra ses fonctions au 1^{er} mars 2021, des agents intérimaires pallient les absences pour congés et arrêts maladie

Au niveau du service technique, un agent part à la retraite en mars 2021. Nous travaillons sur sa fiche de poste pour cibler les compétences nécessaires au bon fonctionnement du service.

De même nous travaillons sur les formations nécessaires et bien souvent obligatoires. Par exemple, les agents n'ont plus de permis pour utiliser les tronçonneuses. Il nous faut remédier à cela.

Deux postes ont été créés au CCAS pour pérenniser les deux emplois contractuels.

A la rentrée scolaire de septembre, nous avons installé, avec l'accord du directeur, la garderie dans la salle d'évolution de l'école. Bien nous en a pris, cela a permis de dégager

de l'espace pour la cantine, et d'assurer sans problème la distanciation nécessaire du fait du COVID-19.

Nous avons procédé au changement de divers matériels et fait effectuer divers travaux.

ECOLE PRIMAIRE

Nous avons changé quelques tablettes informatiques, mis en place une douche.

ECOLE MATERNELLE

Le cheminement piéton, demandé depuis de nombreuses années par les parents d'élèves et les enseignantes, a été réalisé. La peinture du couloir a été faite, les volets roulants posés, les séparations dans les toilettes mises en place.

CUISINE

Changement des deux congélateurs vétustes, mise en place d'un contrat d'entretien des appareils.

Un travail a été entrepris en lien avec les autres cuisines centrales d'Albertville et d'Ugine, Un nouveau logiciel de suivi sera commandé pour harmoniser les pratiques. Un plan de formation sera mis en place.

Une réflexion est à venir pour la création d'un espace pour les agents ne serait-ce que pour la pause déjeuner.

Un travail a été engagé sur la convention liant la commune et Arlysère pour l'entretien des extérieurs de l'EHPAD.

EXTERIEUR

Voie piétonne : lancée en mars par la précédente municipalité, nous avons engagé la signalisation qui n'avait pas été prévue. La sécurisation de la voie et sa mise aux normes d'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite n'ont elles non plus pas été prévues.

Un coup de vent au printemps, a détruit un abri-bus au chef-lieu, Nous avons commandé et mis en place **un nouvel abri bus**.

Nous avons terminé les travaux **eaux pluviales** de la salle polyvalente, travaux commencés en décembre 2019 et en suspens depuis.

L'isolation extérieure de salle polyvalente, endommagée par malveillance, a été refaite.

Nous avons enlevé la haie vers salle polyvalente et posé un **grillage neuf**, rendant l'espace plus propre.

Nous avons rajeuni l'ancienne salle du foot pour permettre l'installation du **relais Petite Enfance**

Suite à une effraction et des dégradations au local du foot, nous avons mis en place **une alarme**. Dans la foulée, nous avons posé une alarme à la mairie et au centre technique municipal.

Nous avons également mis en place **un interphone** à la mairie.

Le **parc de copieurs** mairie école centre technique a été changé. Le gain pour la collectivité est estimé à 15 000 € sur 5 ans, en rapport au contrat existant.

Nous avons installé l'**ADSL** à la mairie, les problèmes de lenteur de connexion étant récurrents.

EGLISE

Dégagement des canalisations pour passage de caméra, suite à suspicion de fuite entraînant un désordre sur le bâtiment. Le rapport est en attente.

EHPAD

Le bâtiment appartient à la commune et il est loué à ARLYSÈRE. Nous avons donc en charge les **gros travaux d'entretien** du bâtiment et des équipements liés.

La **centrale incendie** était à changer. Nous avons actualisé un devis datant de début 2019 et commandé les travaux.

Le **groupe électrogène** est obsolète. Pour cet équipement essentiel, nous avons également un devis de 2019. Le changement du groupe sera inscrit au budget 2021. Le coût est important, nous avons demandé au service technique de monter un dossier de demande de subvention.

Le bâtiment vieillit mal. Des travaux doivent être réalisés... Une estimation est à engager pour solliciter des subventions.

Un projet d'**agrandissement de l'espace convivial extérieur** est en cours d'étude, cet espace sera abrité: en effet, de plus en plus de résidents sont en fauteuil roulant et l'espace actuel n'est plus adapté au besoin.

Nous avons offert **une boîte de chocolat** à chaque résident pour Noël et remercié également le personnel.

Nous avons appuyé l'association «Les amis de la Bailly» pour solliciter auprès du Crédit Agricole le financement d'une **borne musicale**. Au final le dossier n'ayant pas été retenu, les crédits nécessaires ont été inscrits au budget 2021 du CCAS pour le financer, l'association assurera le financement de l'abonnement annuel.

Arlysera a entrepris un travail relatif au **portage des repas** en vue d'une harmonisation du tarif et des pratiques. Le nouveau tarif sera mis en place le 1^{er} avril 2021. Le quotient familial sera appliqué ce qui permettra à plus de personnes d'accéder au service. Arlysera prendra en charge le différentiel.

Un travail sur les conventions avec Arlysera a été entrepris.

CIMETIERE

Nous avons un travail important à engager. Il n'y a pas d'ossuaire alors que c'est une obligation, il sera réalisé en 2021. De même nous avons un travail à engager sur les reprises de concession.

Le règlement est à revoir pour une meilleure gestion des emplacements, ceci afin d'éviter aux élus futurs de se retrouver avec l'obligation de construire un deuxième cimetière.

SALLE POLYVALENTE

L'accès à internet est en cours d'installation.

SERVICE D'AIDE AUX DEMARCHES NUMERIQUES

Le service est opérationnel, sur rendez-vous à la mairie.

COMMUNICATION

Travail sur le site internet.

Le panneau numérique ne fonctionne pas correctement depuis un certain temps: les crédits nécessaires à son remplacement seront inscrits au budget 2021.

MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE

Les travaux de construction sont en cours de finition, après maintes réunions, un accord a été trouvé avec les professionnels de santé sur le loyer et la prise en charge des logements vacants. Arlysera délèguera la gestion à la commune de LA BÂTHIE. Les communes de Basse-Tarentaise se répartiront la charge des locaux vacants. Compte-tenu de la configuration du bâtiment, un bail unique sera signé, Les travaux de voirie - marché signé par la municipalité précédente - ont été réalisés.

La maison de santé devrait ouvrir début mai.

DIVERS

Nous avons rencontré divers partenaires pour un travail à engager avec les **propriétaires forestiers**.

Nous avons rencontré la direction de l'usine NICHE FUSED ALUMINA.

Une rencontre est programmée avec un **responsable de La Poste pour faire le point sur l'avenir du service**.

Une réunion avec le service RTM (Restauration des Terrains en Montagne) est programmée pour faire le point sur la **piste forestière** (problème vers les gabions) et **piste du bois du seigneur**, et faire le point sur l'ensemble de la commune.

Nous avons sollicité une réunion avec le SDIS et le CSP d'ALBERTVILLE pour envisager le **déplacement du local des pompiers**, ceci afin de travailler sur une réorganisation de l'espace mairie église école.

Les conventions de délégation de gestion par Arlysera pour **l'entretien des réseaux d'eau et d'assainissement** sont arrivées à leur terme.

Nous avons approuvé une convention de délégation de **gestion des eaux pluviales urbaines** pour une durée maximale de 3 ans.

La convention pour **l'entretien des voiries** et de l'éclairage public des zones du château et des Arroles est en cours de révision.

Taxe forfaitaire

sur les cessions à titre onéreux des terrains nus devenus constructibles

Le Conseil municipal du 30 novembre 2020 a instauré sur la commune, la «Taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains nus devenus constructibles», prévue par la loi du 13 juillet 2006 et déjà instituée sur bien d'autres communes autour d'Albertville.

De quoi s'agit-il ?

Cette taxe s'applique lors de la cession de terrains devenus constructibles à la suite de leur changement de classement au niveau de l'urbanisme, à l'occasion par exemple de la révision d'un PLU.

Pourquoi cette taxe ?

Cette taxe permet :

- de restituer à la commune une partie de la plus-value qui découle du reclassement d'un terrain agricole en terrain constructible, afin de contribuer aux aménagements publics qui en découlent, directement ou non,
- de donner à la commune un outil pour préserver le foncier agricole, en maîtrisant les sources d'expansion urbaine.

Quand paye-t-on cette taxe ?

Elle est prélevée uniquement lors de la première vente du terrain nu, après son reclassement et cela pendant les 18 années suivant ce reclassement.

Comment est-elle calculée ?

Elle porte sur les ventes supérieures à 15 000 €, calculée sur la différence entre le prix d'acquisition et le prix de cession.

Son taux est progressif, avec 5% de la plus-value quand celle-ci est comprise entre 10 et 30 fois le prix d'acquisition et 10% au-delà.

Qui paye cette taxe ?

Elle est due par le cédant.

Eaux pluviales

Transfert de la compétence "eaux pluviales" à Arlysère

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la communauté d'agglomération ARLYSÈRE est titulaire de la compétence « gestion des eaux pluviales urbaines », elle-même liée à la compétence « assainissement ».

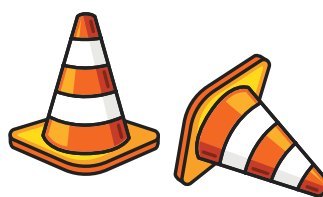
Toutefois, en raison de la complexité de la mise en œuvre de ce nouveau service à l'échelon des 39 communes du territoire, celles-ci ont été sollicitées ARLYSÈRE pour reprendre provisoirement à leur compte la gestion des eaux pluviales et en exercer les missions au nom et pour le compte de la communauté d'agglomération.

Ainsi, lors de sa séance du 4 décembre 2020, le conseil municipal a décidé par 17 voix pour et 1 abstention d'accepter la mise en place d'une convention avec ARLYSÈRE qui renvoie à la commune la gestion provisoire de ce service (maintien de la propreté, de la qualité, de la salubrité et du bon entretien des équipements dans le respect des normes, procédures et réglementation en vigueur).

En cas de besoin, la commune pourra engager des travaux de renouvellement de matériel ou d'investissements dans la limite de 5 000 € HT sur accord préalable d'ARLYSÈRE.

En résumé, pour l'instant, la compétence reste à la charge de la commune sous couvert de cette convention de délégation dont la durée a été prévue pour une année soit jusqu'au 31 décembre 2021 avec possibilité de reconduction pour une durée d'un an dans la limite maximale de trois années.

Ensuite, la compétence devra bel et bien être reprise par ARLYSÈRE.



Travaux sur la commune

Ecoles

Élémentaire : sur demande de l'équipe enseignante une douche a été réalisée.

Sur la chaufferie des travaux de modification ont été faits pour améliorer le chauffage.



EPHAD

Remise en état du bac à graisse qui n'était plus utilisable. La nouvelle centrale incendie sera installée en mars 2021.

Voirie

Cet automne a été réalisée la voie d'accès à la maison médicale et pour l'OAP des Carrons. Les travaux réalisés sont : l'enfouissement des réseaux humides et secs, création de la route et de l'éclairage public, et la mise en place du tapis routier. Une borne de recharge pour voiture électrique sera installée ce printemps.



Pose d'un nouvel abri de bus rue Louis Armand pour remplacer l'ancien abri détruit par la tempête.

Travaux de maintenance

Sur les bâtiments de la commune sont effectués divers travaux de remise en état en fonction des rapports. Un curage préventif des grilles de pluviales comme chaque année a été effectué.

Un grillage de protection a été installé à Arbine sous les tennis vers les ardoisières.

Merci aux agents du service technique pour leur implication lors des deux gros épisodes neigeux.

La cuisine CCAS de la Mairie

La cuisine centrale de La Bâthie se situe au sein des locaux de l'EHPAD La Bailly.

L'équipe est constituée d'un chef de cuisine, de trois cuisiniers et d'un agent de portage.

La cuisine centrale prépare chaque jour les repas pour les résidents de l'EHPAD, la cantine pour les deux écoles, et les bénéficiaires inscrits au service du portage. Au quotidien ce sont donc environ 140 repas réalisés quotidiennement.

L'année 2021 et celles à venir seront riches en projets.

En effet, un travail collaboratif avec Arlysère est mis en place pour la réalisation de diverses actions sur le territoire comme :

- La réorganisation globale sur territoire du fonctionnement du portage des repas.
- La mise en place d'une coopération étroite entre les équipes des cuisines centrales d'Albertville, d'Ugine et de La Bâthie (par exemple : utilisation d'un logiciel de gestion identique, multiplier les échanges entre les équipes, créer un répertoire fournisseurs commun, développement du local, du bio...).

Ensuite, au niveau de la cantine scolaire, un travail éducatif auprès des élèves autour du gaspillage alimentaire sera mené avec une sensibilisation « éco-responsable » (compostage, réduction de l'utilisation du plastique...). Pour cela, des rencontres entre les agents du service périscolaire et les cuisiniers seront mises en place.

En ce qui concerne l'EHPAD, des commissions menus sont instaurées afin d'ajuster les repas en fonction des besoins et des envies des résidents. Un lien permanent entre les soignants, les agents de restauration et l'équipe de cuisine amène parfois les cuisiniers à réorganiser l'organisation de travail (ex : application des mesures sanitaires liées à la COVID...). Le lien avec les familles des résidents est aussi un aspect important que nous prenons en compte.

Les éléments cités précédemment tendent à répondre à la LOI EGALIM, loi qui implique la mise en place d'actions ciblées et sous-entend une réflexion globale du service rendu :

- Proposer des produits de qualité dans les assiettes (produits issus de l'agriculture biologique, label rouge, AOP, écolabel pêche durable...)
- Information des convives sur l'origine des produits (affichage).
- Diversification des protéines et menu végétarien.
- Interdiction d'utiliser des bouteilles d'eau et barquettes en plastique.
- Etablir un diagnostic du gaspillage alimentaire.



De gauche à droite : M. Avrillier - J. Poencin - M. Lucas - JF Biegalski - H. Guen

Présentation des agents...

- **Mr AVRILLIER Michel**, « j'ai suivi une formation de BEP cuisine et CAP pâtisserie au lycée hôtelier de Challes-Les-Eaux. Après plusieurs années dans les stations en saison hiver et été, j'ai travaillé huit ans à la charcuterie Traiteur Mollier d'Albertville. J'ai intégré la cuisine de l'EHPAD en décembre 2009 comme responsable de cuisine, puis à présent en tant que cuisinier. »
- **Mme POENCIN Josiane**, « j'ai œuvré toute ma carrière dans le monde de la restauration. J'ai intégré l'EHPAD il y a vingt et un an. Durant ces années, j'ai occupé plusieurs missions avant d'être positionnée sur le service du portage de repas. Les bénéficiaires attendent leurs repas avec impatience. Ma mission ne s'arrête pas à cela, je pense qu'on leur apporte aussi du réconfort et ils me le rendent bien ! »
- **Mr LUCAS Maxime**, « après un BEP service en salle j'ai commencé mon parcours professionnel en tant que barman, j'ai aussi fait du service en salle. J'ai travaillé six ans chez Paul Bocuse à Lyon en tant que commis puis j'ai évolué comme chef de parti. J'ai intégré la cuisine de l'EHPAD en tant que cuisinier en 2018 ».

Mr Avrillier et Mr Lucas s'accordent à dire « qu'il est essentiel de travailler sereinement et soulignent l'importance du repas plaisir ».

- **Mr BIEGALSKI Jean-François**, « j'ai été formé à l'école hôtelière de Mantes-la-Ville au lycée Le Breuil. J'ai pris mes fonctions en octobre 2019 après une expérience de dix ans en restauration traditionnelle et neuf années en établissement médicosocial. Je souhaite pouvoir apporter des bons produits avec des coûts très raisonnables. L'objectif est que les convives de l'EHPAD puissent se régaler. En effet ils ne leur restent parfois plus que le repas comme plaisir, car les visites de leurs proches ont été fortement limitées en cette période d'épidémie. Ma présence quotidienne au restaurant me permet d'avoir les ressentis des résidents en direct et de récolter les demandes particulières ou ce qui leur ferait plaisir ».
- **Mr GUEN Habib** J'ai travaillé 12 ans en Italie en commençant ma carrière en tant que plongeur puis j'ai évolué en tant que commis. A mon arrivée en France en 2018, j'ai occupé des postes de commis en restauration traditionnelle puis quelques missions en maison de retraite à Albertville. Depuis mon arrivée à l'EHPAD de la BAILLY j'ai apprécié d'apprendre de nouvelles techniques avec mes collègues et préparer de bons plats pour les personnes âgées et les enfants.

Le renouvellement forestier est lancé !
Dans le plan de relance de l'État, une dotation exceptionnelle de l'État de 150 millions d'euros pour adapter nos forêts au changement climatique.

REBOISER LES FORÊTS FRANÇAISES, POUMONS VERTS DE NOTRE TERRITOIRE.

La filière forêt-bois permet de compenser environ 20% des émissions françaises de CO₂. Elle joue ainsi un rôle majeur en matière d'atténuation du changement climatique. Pour autant, ce rôle repose sur la résilience des forêts, et notamment à leur capacité à s'adapter à ce changement climatique.

Or les sécheresses des années 2003, 2018 et 2019, ainsi que les attaques de scolytes des forêts d'épicéas de l'est de la France ont été des alertes fortes sur la résilience des forêts.

Le plan de relance lance donc un grand plan de reboisement des forêts françaises. **L'objectif : planter 45000 hectares de forêts** qui permettront de capter 150000 tonnes de CO₂ supplémentaires chaque année. Cette mesure permettra d'augmenter les surfaces plantées, de régénérer les forêts existantes et de reconstituer celles qui ont déperé comme en Grand Est en Bourgogne Franche Comté.

Elle passera par :

- la création d'un **fonds forêt de renouvellement et d'adaptation au changement climatique** doté de 150 millions d'euros pour

aider les propriétaires forestiers, publics et privés, à renouveler et à diversifier leurs forêts ainsi que pour soutenir la filière graines et plants.

- un renforcement des **dispositifs de soutien de Bpifrance aux entreprises de la filière bois** afin de valoriser les débouchés du bois, notamment dans la construction.
- **le développement d'une couverture LiDAR HD** (Light detection and ranging ou « laser aéroporté ») par l'IGN.

Véritable saut technologique, il permettra de cartographier en HD les forêts françaises et ainsi acquérir une connaissance très fine des peuplements forestiers.

Cette technologie facilitera la dématérialisation des procédures administratives et demandes d'aides, le suivi et le contrôle des défrichements, des coupes rases, et de la reconstitution des peuplements, ou encore le suivi de l'état sanitaire des forêts ou la prévention du risque « feux de forêts ».

En ce qui concerne la commune de LA BÂTHIE

Nous sommes conscients de l'état d'entretien de nos forêts, tant publiques que privées.

Les forêts communales sont soumises au régime forestier et sont entretenues par les agents de l'Office National des Forêts, dans le cadre d'un programme d'aménagement pluriannuel de 15 ans. Des crédits sont votés chaque année par les élus municipaux sur proposition de l'ONF. Ces dernières années, les coupes de bois n'ont pu être effectuées, entre autre du fait de l'état de la route forestière mise à mal par des mouvements de terrains.

En ce qui concerne les forêts privées, la gestion donc l'entretien s'avère plus difficile. Au fil des successions, nombreux sont les propriétaires forestiers qui ne connaissent pas leurs parcelles, et qui, s'ils les connaissent, n'ont ni les connaissances suffisantes ni les moyens financiers pour les entretenir correctement.

Nous avons initié à l'automne dernier une première réunion avec divers partenaires pour commencer une réflexion : commencer, parce que ce travail nécessaire est une affaire de long terme. Le premier travail que nous allons entreprendre est de recenser l'ensemble des parcelles concernées et leurs propriétaires.

Les propriétaires forestiers peuvent se rapprocher de :

- **L'UNION DES FORESTIERS PRIVÉS** - Contact : arlyser.ufp73@gmail.com

Le secteur Arlysère de l'UFP73 contribue au développement forestier local et à la formation des propriétaires. Il facilite les échanges d'expériences et encourage les propriétaires à travailler ensemble.

- **Le Centre National de la Propriété Forestière Auvergne-Rhône-Alpes**

Maison de la forêt et du bois
10 allée des Eaux et Forêts
63370 LEMPDES
Tél. 04 73 98 71 20
auvergnerhonealpes@cnpf.fr



Taxe Eau et Assainissement



Lors du conseil communautaire d'Arlysère du 10 décembre 2020, il a été voté une augmentation des tarifs de l'eau sur la commune de 4,97% au 1^{er} janvier 2021 faisant passer la consommation pour 90 m³ en 2020 de 328,30€ à 344,62€ en 2021 et ce malgré l'opposition de vos 2 représentants à l'agglomération.

Cette augmentation est réalisée dans un but d'harmonisation des tarifs sur les 39 communes d'Arlysère qui devrait prendre 18 ans.

Nous allons tout faire pour nous faire entendre car cette harmonisation sur le territoire ne nous convient pas.

Nous vous informerons de nos futures démarches.

Portage des repas



Le portage des repas est de la compétence du CIAS Arlysère depuis le 1^{er} janvier 2019. Les repas sont préparés à la cuisine centrale de La Bâthie. En concertation avec les élus, dans le cadre d'une harmonisation sur tout le territoire de l'agglomération de la proposition de repas et de l'harmonisation des tarifs, il est proposé de nouveaux tarifs.

Jusqu'à présent, le portage du repas était facturé 12,50€ par repas. A compter du 1^{er} avril 2021, il a été décidé d'une tarification en fonction du coefficient familial comme suit:

- QF < 8400€ = 7,05€
- de 8401 à 11 000€ = 8,30€
- de 11 001 à 15 000€ = 10,25€
- plus de 15 001€ = 10,95€

Ce tarif comprend : la livraison, un repas complet (légume ou féculent + viande + 1 laitage + 1 dessert + 80g de pain + une soupe + un yaourt).

En bref...

11 Novembre

Comme pour la cérémonie du 8 mai dernier, nous avons dû renoncer à faire une cérémonie dite « normale » pour ce 11 novembre compte tenu de la situation sanitaire. La mairie s'est associée avec les associations d'anciens combattants.



© photo Pierre Rochet



YouTube

Page YouTube

Depuis Novembre 2020, la mairie s'est dotée d'une page YouTube où sont diffusées les réunions de conseils municipaux.

<https://www.youtube.com/channel/UCgOaKXydPut5f7IVRnXtZOQ>



Tourisme

Les hébergeurs touristiques de la commune qui souhaitent figurer sur le site internet de la Bâthie sont invités à se faire connaître en mairie.



Vos professionnels de santé vous informent

Les gestes barrière sont de mise dans tous les lieux de soins de votre commune. Il est demandé aux patients de venir à l'heure à leur rdv, d'être correctement masqué et de respecter les gestes barrières. La pandémie ne doit pas dissuader les patients de venir consulter leurs praticiens dans le cadre de la prise en charge des maladies chroniques ou en cas de symptôme inhabituels qui auraient justifié un rdv avant l'apparition de la COVID. Les meilleures conditions d'accueil sanitaires sont mises en œuvre par vos professionnels de santé.

Pharmacie de La Bâthie

Dr Nicolas Bacon, Dr Christian Kochoedo
1992 r Louis Armand

04 79 31 01 90

La pharmacie de La Bâthie est ouverte du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h00, le samedi de 08h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00. Nous réalisons les tests antigéniques sur RDV depuis le 24 novembre.

Cabinet médical

Dr Olivier Fuant, Dr Christelle Gotteland, Dr Nicolas Thomas
1992 r Louis Armand

04 79 31 02 28

Nous assurons des consultations uniquement sur RDV avec la possibilité de vous accueillir en consultation en cas d'urgence si votre état de santé le nécessite tous les jours et des téléconsultations quand c'est nécessaire. Il n'y a plus de consultations sans RDV pour respecter au mieux les gestes barrières en salle d'attente. Il est d'ailleurs demandé de ne pas être plus d'un patient en salle d'attente. L'activité de consultation doit continuer de façon habituelle, même en temps de confinement.

Cabinet de soins infirmiers « La Grande Journée »

Sandrine Montjovet, Amandine Clavier, Laetitia Verdier
et Anaïs Perron

65 rue Victor Hugo

04 79 89 42 38

Au cours de cette période si particulière, le Cabinet de soins infirmiers à domicile « La Grande Journée » au 65 Rue Victor Hugo, est resté fermé afin de respecter au mieux la réglementation sanitaire actuelle. Sandrine, Laetitia, Anaïs, Isabelle et Amandine ont assuré (et continuent de le faire) l'ensemble des soins y compris les PCR au domicile des patients. L'Assurance maladie permet ce déplacement sans frais supplémentaires pour la personne qui reçoit les soins. Nous serons également disponibles pour effectuer les tests antigéniques et participer à la vaccination pour les personnes qui le souhaiterons, dès que cela sera possible.

Cabinet de soins infirmiers

Maud Bidet, Céline Buchloh Braisaz, Anne-Lyse Vincent, Laura Bonato

2047 rue Louis Armand

04 79 31 03 69

Depuis le début de la crise sanitaire, Anne-lyse, Maud, Céline et Laura assurent la continuité des soins infirmiers. Le cabinet reste fermé jusqu'à ce que la situation évolue, mais elles assurent tous les types de soins à domicile. Céline et Laura pratiquent les tests PCR. Les tests antigéniques et les vaccins seront réalisés lorsque le matériel sera disponible. Pour prendre rdv, vous pouvez les joindre par téléphone, tous les jours week-end compris.

Cabinet de kinésithérapie

Nicolas Freschet, Simon Kragen, Sabine Vautrin
1992 rue Louis Armand

04 79 31 07 25

Durant cette crise sanitaire, nous assurons les soins au cabinet comme à domicile, sur prise de rendezvous par téléphone de préférence.

Cabinet de kinésithérapie Kinédo

Elise Cartel, Alexandre Leterme

116 impasse de la Chenalette St Thomas Esserts-Blay

04 79 31 64 03

Le cabinet de kinésithérapie de Saint Thomas continue d'assurer les soins au cabinet ou à domicile sur rdv. La prise de rendez-vous se fait exclusivement par téléphone. Nous demandons aux patients de bien vouloir attendre sur le parking que leur thérapeute vienne les chercher. La salle d'attente reste accessible en cas de besoin mais limitée à 2 personnes maximum.

Pédicure podologue

Mariannick Menigot

59-61 rue Victor Hugo

06 81 31 16 22

Les consultations du cabinet de pédicurie podologie se font exclusivement sur rdv au cabinet et à domicile. Les rdvs sont donnés toutes les 45 minutes, la salle d'attente est supprimée : il faut sonner à votre arrivée et attendre devant la porte que Mme Menigot vienne vous chercher.

Cabinet d'orthophonie

Emmanuelle Vannier

65 rue Victor Hugo

04 79 10 79 16

Le cabinet d'orthophonie continue à assurer les suivis réguliers en présentiel au cabinet ou à domicile, en téléconsultation en cas de Covid, suspicion ou cas contact. Les nouvelles demandes de rendez-vous se font par téléphone uniquement, sur prescription médicale. Outre les bilans et prises en soin des troubles de la communication, du langage oral ou écrit, de la voix, de la déglutition, des fonctions oromyo-faciales, de la cognition mathématique chez l'enfant, l'adolescent ou l'adulte (pathologies neurologiques...), des bilans de la déglutition et/ou de la voix post intubation (suite à la Covid par exemple) peuvent être proposés. La liste d'attente étant longue, bien préciser la raison de la demande.

Cabinet dentaire

Dr Anne Cartier

2473 r Louis Armand

04 79 31 04 80

Le cabinet dentaire a réouvert le 11 mai 2020, avec une nouvelle organisation, afin de respecter le protocole de l'Agence Régionale de Santé en période de COVID. Un système de filtration (HEPA) a été ajoutée à l'aspiration chirurgicale. La chaîne de stérilisation est toujours aux normes hospitalières, comme c'est le cas depuis 1998. Les consultations se font uniquement sur RDV, la salle d'attente est supprimée, et le cabinet est aéré pendant et après chaque patient. Les séances sont donc réservées aux soins, et nous ne pouvons pas toujours répondre aux appels téléphoniques. Il est donc conseillé de nous laisser un message, ou de nous appeler entre 8h et 8h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Une adresse mail a aussi été mise en place : cabinet.cartier@hotmail.com

Pour rappel

Nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie

La mairie change ses horaires d'ouverture au public.

Lundi : 8h30-12h00 & 13h30-19h00
Mardi : 8h30-12h00 & 13h30-17h00
Mercredi : Fermé
Jeudi : 8h30-12h
Vendredi : 8h30-12h00 & 13h30-17h00

Permanence des élus :

Samedi : 9h00-11h00

Bibliothèque Municipale

La bibliothèque municipale de La Bâthie fonctionne grâce à des bénévoles, le respect et la courtoisie sont donc de rigueur.

Le port du masque et le respect des gestes barrières sont de mise.

• **Horaires d'ouverture au public :**

Le mercredi de 14h30 à 17h30

Le vendredi de 14h30 à 17h30

Le samedi de 10h à 12h

Les livres sont prêtés à titre gratuit sur une durée de 3 semaines selon les ouvrages. Si les livres ne sont pas rendus ou rendus abîmés, la mairie se réserve le droit de demander son remplacement et/ou son remboursement.

Les élèves de l'école maternelle sont accueillis régulièrement

Les personnes intéressées pour rejoindre l'équipe de bénévoles sont les bienvenues.

Déchetterie de La Bâthie

Horaires d'ouverture :

- Été (du 1^{er} avril au 31 octobre) :
Du lundi au samedi : 8h-12h30 / 13h30-18h et dimanche : 9h-13h
- Hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars) :
Du lundi au samedi : 9h-12h30 / 14h-17h et dimanche : 9h-12h
- Les déchetteries sont fermées tous les jours fériés.

Pour rappel : Les masques sont obligatoires dans toutes les déchetteries du territoire Arlysère.

Dépôts de déchets de particuliers avec un véhicule professionnel :

Merci de prévenir Arlysère 72h à l'avance via ce lien : <http://www.arlysere.fr/demande-dacces-pour-les-depots-de-dechets-de-particuliers-avec-un-vehicule-professionnel/>

(Délai de 72h indispensable pour que l'accès à la déchetterie à la date souhaitée soit garanti)

Contact Service Eau/ Assainissement Arlysère

Accueil physique et téléphonique : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00.

Adresse : Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpins - 73200 Albertville

Téléphone : 04 79 37 14 34

Ou via le formulaire à l'adresse suivante : <https://www.arlysere.fr/100-pratique/eau-assainissement/contacter-le-service-eau-assainissement/formulaire-de-contact-du-service-eau-assainissement/>

Aide aux démarches Numériques à la mairie

Toutes personnes ayant besoin d'un accès et d'une aide aux démarches numériques peuvent prendre rdv en mairie pour une aide personnalisée.

L'aide au numériques concerne les demandes en ligne suivante :

- L'ANTS (permis de conduire, carte grise)
- Inscription scolaire & périscolaire
- Prise de rendez-vous médicaux

Cette liste pourra être revue en fonction des besoins administratifs autres repérés.

Veille Sociale

«**La meilleure manière d'atteindre le bonheur est de le donner aux autres.**» Robert BADEN-POWELL

La crise que nous traversons aujourd'hui doit nous faire prendre conscience que nous avons besoin les uns des autres. Le recensement des personnes fragiles, ou de plus de 75 ans pour les vaccins nous fait dire qu'il serait intéressant sur notre commune de créer un groupe de personnes volontaires qui acceptent de donner un peu de leur temps pour aider les autres.

L'aide serait ponctuelle simple comme passer prendre des nouvelles pour les personnes seules, aider à la veille sociale, véhiculer les personnes pour la campagne de vaccination... Tout cela en lien avec le Centre Communal d'Aide Sociale.

Vous pouvez vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie au **04 79 31 00 43** ou par mail mairie@labathie.fr

Votre caserne des pompiers de Basse Tarentaise



En cette fin d'année 2020, si particulière en raison de la crise sanitaire, l'Amicale du Centre de Secours de Basse-Tarentaise a pris la décision de ne pas vous présenter son calendrier.

Je m'associe à l'ensemble des agents du centre pour vous présenter nos meilleurs vœux pour cette année 2021.

Le Centre de Secours de Basse Tarentaise situé à La Bâthie, à côté du bureau de poste couvre les communes de Rognaix, Saint-Paul-sur-Isère, Esserts-Blay, Tours-en-Savoie, La Bâthie, Cevins. L'activité opérationnelle est en hausse par rapport à 2019. Nous comptabilisons une cinquantaine d'interventions au 1^{er} novembre. **Les interventions les plus marquantes de 2020 sont :**

- un feu de maison individuelle à Cevins « Luy de Four », en février.
- un renfort sur le feu du centre de vacances à Crest Voland, en juin.
- un feu de machine hydraulique sur le parc à grumes à la scierie Lapierre et Martin, en juillet.
- un feu de cuisine dans une maison avec embrasement généralisé à l'arrivée des secours à Tours en Savoie, en août.
- une intoxication au monoxyde de carbone dans un chalet de montagne à La Bâthie, en septembre.

L'effectif est constitué de 23 pompiers, tous volontaires. De nouveaux pompiers sont arrivés au centre cette année :

- l'Adjudant-Chef **Claude MASCAUT** du CSP d'Albertville
 - la 1^{ère} Classe **Joëlle DESCHAMP-BENEST** du CSP de Moutiers
 - la 1^{ère} Classe **Fanny LEDÛ** du CS d'Ugine
- Nous leur souhaitons la bienvenue.

A l'automne 2019, je faisais part à ma hiérarchie de mon souhait de prendre ma retraite de Sapeur-pompier Volontaire en 2021. L'adjudant-chef **Claude MASCAUT** a pris ma succession de Chef de Centre le 1^{er} novembre 2020. L'ensemble du personnel et moi-même lui apportons tout notre soutien dans sa nouvelle fonction.



Adjudant-Chef
Claude MASCAUT

Le recrutement, pour les sapeurs-pompiers, est garant de la pérennité du service des secours !

Quelque quelle que soit votre activité et le temps libre dont vous disposez, si vous avez entre 17 et 50 ans, femme ou homme, vous êtes susceptible de pouvoir nous rejoindre.

N'HÉSITEZ PAS À VENIR NOUS RENCONTRER DIRECTEMENT AU CENTRE OU EN PRENANT CONTACT AVEC LE SECRÉTARIAT DU CSP D'ALBERTVILLE.

www.spbt.fr

Lieutenant Eric Duquesnoy



USGM

Pendant le confinement le club a su fidéliser ses licenciés avec des actions éducatives et manuelles.

La confection de gâteaux, la réalisation de dessins, la participation au tournoi national de eFoot organisé par la FFF, la production de vidéo pour la présentation des catégories.

Concernant les bénévoles, des réunions en visioconférence réalisées toutes les 4 semaines, afin de garder le contact. **Le club reste actif en toute saison.**

Le club organise la reprise progressive en respectant un protocole sanitaire (gestion des effectifs, distanciation physique, désinfection des locaux,...) et souhaite reprendre sa pratique pour le plaisir de chacun.



Du côté de l'élémentaire

Comme vous le savez, la population de notre commune diminue comme l'a révélé le dernier recensement. Nous ne pouvons aujourd'hui que constater cette baisse, résultat de plusieurs années sans construction suffisante (lotissement, habitat collectif...) ou de construction ne répondant pas aux demandes du marché (sur 12 logements construits au-dessus de la maison médicale, seulement 6 sont vendus : il reste un T2 et 6 T3 à la vente alors que le projet est à son terme...).

Cette perte de population se retrouve au niveau des effectifs des écoles. Après de nombreux échanges avec l'inspecteur d'académie, l'effectif de l'école élémentaire pour la rentrée de septembre sera de 127 élèves (contre 137 en 2020). La fermeture d'une classe est inéluctable et donnera alors 5 classes avec un effectif moyen de 25,4 élèves, ce qui est non négociable auprès de l'inspection académique.



Relais petite enfance (RPE)

Le Relais Petite Enfance (autrefois appelé Relais d'Assistants Maternelle) est un service porté par ARLYSERE via son Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

C'est un SERVICE GRATUIT ouvert aux familles, aux assistants maternels, aux gardes à domicile, aux enfants

Pour les parents :

- informer sur les différents modes d'accueil et vous orienter,
- mettre en relation avec les assistants maternels du territoire,
- soutenir dans les démarches administratives : aides de la CAF ou MSA, contrat de travail, Pajemploi...
- renseigner et soutenir sur leur rôle de parent-employeur.

Pour les jeunes enfants, le relais propose des ateliers d'éveil et des moments festifs sous la responsabilité de l'assistant maternel ou de la garde à domicile. Il participe ainsi à l'éveil et à la socialisation de l'enfant.

Les assistantes maternelles se retrouvaient auparavant avec les enfants à la salle polyvalente de LA BÂTHIE ? suivi d'un bref passage à la salle polyvalente de CEVINS. A chaque fois, les animatrices devaient apporter leur matériel et à le reprendre en fin de séance,

La crise sanitaire a bien évidemment stoppé les activités, Cela a permis de réfléchir au lieu adéquat pour recevoir le RPE, Du fait que l'USGM avait désormais son local au stade de foot, l'ancienne salle occupée par l'association se retrouvait libre, Les responsables du CIAS sont venus en repérage, et il a été convenu que la salle correspondait au besoin du RPE. Les employés municipaux ont repeint les murs (après avoir rebouché quelques fentes dans les murs) et fait quelques travaux de plomberie, Nous les remercions pour le travail effectué, Des radiateurs ont été installés, le seul radiateur présent ne suffisait pas au besoin pour accueillir de jeunes enfants, Le local est donc désormais opérationnel.

Une convention d'occupation a été passée entre la commune et le CIAS.

Sauf problème lié à la COVID-19, l'activité du RPE reprendra à la rentrée des vacances de février les lundis et mardis.

Il est envisagé que l'action jeunesse d'ARLYSERE puisse également occuper le local les mercredis, samedis et pendant les vacances scolaires, ce qui permettrait de voir revenir cette action sur la commune de LA BÂTHIE, Une convention spécifique serait alors passée avec ARLYSERE pour cette action.

Mot de l'opposition



Chères Bâthiolaines, chers Bâthiolains,

Avec un peu de retard (mais nous ne gérons pas la communication sur cette commune) nous vous présentons nos meilleurs vœux. Cette année 2020 aura laissé de nombreuses traces dans nos familles et dans nos habitudes de vie. Nous ne pouvons bien entendu qu'espérer une amélioration et un retour à la normalité sur l'année qui vient. Nous avons une pensée pour tous ceux qui ont été touchés par les drames de l'existence et tout particulièrement pour les familles et les résidents de l'EHPAD.

Que faut-il souhaiter pour notre commune ? Sans aucun doute, qu'elle soit gouvernée au mieux. Nous nous emploierons en tant que minorité à participer autant que faire se peut à la vie communale. Il est vrai qu'il faut faire une différence nette entre administrer et gouverner.

La première action se satisfait de réglementations parfois très peu importantes : nos associations en savent quelque chose puisqu'elles ont reçu de la part de la municipalité en place une liasse de 15 pages pour expliciter leurs actions. On voudrait décourager les bonnes volontés et entrer dans l'ère du soupçon que l'on ne s'y prendrait pas autrement. Mais la folie du règlement ne se soigne pas facilement. Aujourd'hui, militer pour le port correct du masque nous semble plus important que de telles procédures administratives tatillonnes.

Gouverner c'est aussi prévoir et là où le sage pointe l'avenir, celui qui a une courte vue regarde le bout du doigt. Notre commune a perdu, si l'on suit le dernier recensement, 47 habitants et cela impactera à terme nos écoles et la dotation de l'État. Autant dire que l'urgence est à une réflexion sur l'urbanisation de la commune et non à la critique permanente et mielleuse des prédécesseurs, critique guidée par une prétention qui voudrait faire croire que nous serions depuis les dernières élections, passés de l'ombre à la lumière.

Adieu Monsieur LINOSSIER



Paul LINOSSIER nous a quittés le 21 janvier dernier, à 99 ans.

Maire de notre commune pendant deux mandats, de 1983 à 1995, il l'a dirigée avec volontarisme sur la voie du développement.

Sa famille, lorsque les circonstances sanitaires le permettront, prendra attache de la municipalité pour organiser l'hommage attendu pour cet homme engagé, avec les anciens combattants, les camarades syndicaux, les compagnons élus.



UNE RÉSIDENCE DE CHARME ET IDÉALEMENT PLACÉE

ÉLIGIBLE LOI PINEL

RÉSIDENCE LES CARRONS
LA BÂTHIE

Appartements du T2 au T3 à partir de **131 156 € TTC**

- Stationnement couvert
- Belles terrasses
- Celliers
- Places parking visiteurs
- Environnement calme

RENSEIGNEMENTS AU 04 79 10 98 21

DES APPARTEMENTS SPACIEUX AVEC DE BELLES PRESTATIONS

Les appartements sont spacieux, composés chacun d'une cuisine ouverte sur séjour, de chambres avec placard, cellier, balcon ou terrasse.

Les prestations comprennent le carrelage dans toutes les pièces et le parquet flottant dans les chambres.

Confort énergétique assuré, le bâtiment étant conforme à la Réglementation thermique 2012.

RÉSIDENCE LES CARRONS avec la Maison de Santé pluridisciplinaire au RdC

LA BÂTHIE

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL :

Directeur de la publication : le maire / Monique ROSSET-LANCHET | ISSN 2726-5196 | Conception / Réalisation & impression : Nouvelles Impressions Albertville | Mairie de La Bâthie | Articles : Mairie de la Bâthie | Photos : mairie, associations, A. GARCIA, JC TARDIVET | 1200 exemplaires | Distribution : SCOP AART Gilly-sur-Isère | mairie@labathie.fr - www.labathie.fr